tice envers une grande partie des femmes de ce pays en leur enlevant le droit de voter, puisque les femmes n'ont jamais eu ce droit et que, par conséquent, on ne peut pas le leur enlever. Le chef de l'opposition s'est plus que tout autre opposé au suffrage féminin; il n'y a pas encore longtemps, il protestait, dans cette Chambre, contre l'octroi du droit de vote aux femmes de la province de Québec; il aurait voulu n'accorder ce droit qu'à certaines femmes ici et là. Aux termes du bill, les femmes, les sœurs et les mères des soldats qui sont partis pour la guerre, obtiennent le droit de suffrage. C'est en reconnaissance des services rendus par ces gens. N'oubliez pas ce que ces hommes ont enduré, et songez aux injures dont certains députés libéraux ont abreuvé ceux des honorables députés de la droite qui ont offert leurs services et fait tout en leur pouvoir pour l'avancement de la guerre. Il faut que l'honorable député de Renfrew-Sud ait la conscience bien coupable pour qu'il vienne soutenir, comme il faisait tantôt, que nous avons accusé les membres de la gauche et le parti libéral de manquer de loyalisme. Je n'ai jamais dit qu'ils sont déloyaux; mais je dis que le parti libéral de ce pays, et j'en connais plusieurs qui font parti de ce parti, a aujourd'hui honte de ses chefs.

Je désire vous faire remarquer, de la part des femmes de ce pays, qu'elles ne prétendent pas avoir été injustement traitées par le fait qu'on a rendu hommage aux femmes, sœurs, mères et filles de ceux qui sont allés se battre pour l'empire et des 30,000 hommes qui sont tombés sur le champ de bataille. Au contraire, nombre d'entre celles quiétaient le plus en faveur de faire accorder le droit de suffrage à toutes les femmes, se sont déclarées de tout cœur en faveur du projet de loi et consentent volontiers à ce qu'on remette à plus tard l'adoption d'une loi accordant à toutes les femmes le droit de suffrage. Mais elles disent que ce droit doit être accordé maintenant aux parentes des soldats.

D'autres orateurs ont fait voir l'influence qu'auraient trois cent mille soldats dans une élection, s'ils étaient au Canada; mais comme ils sont absents, il n'est que juste qu'ils soient représentés par leurs parents. Cette élection devant avoir lieu en temps de guerre, il faut de toute nécessité, établir une loi pour régir les élections en temps de guerre. Les honorables députés de la gauche auraient peut-être le droit de se plaindre d'une pareille loi si nous n'étions pas en temps de guerre. Le très honorable chef de l'opposition prétend que cette loi comporte

un manque de foi en nos concitoyens originaires de pays ennemis. Est-ce que ces gens s'attendaient d'avoir le droit de voter dans les circonstances actuelles? On ne leur demande pas de servir le pays à titre de combattants. Les honorables députés de l'opposition s'opposent au service obligatoire; l'Etat a certains droits sur le citoyen, auxquels celui-ci ne peut se soustraire lorsque l'existence du pays est en danger.

C'est un devoir pour chaque citoyen de se rendre le plus utile possible à son pays, comme c'est un devoir pour le Gouvernement de veiller à ce que ce service soit rendu, mais il ne doit pas le faire en s'adressant aux adversaires du service militaire pour leur demander s'ils l'approuvent ou non.

Le service militaire obligatoire figure dans nos statuts depuis cinquante ans, et les honorables députés de la gauche, malgré les efforts que le très honorable chef du Gouvernement n'a cessé de faire depuis son retour de la mère patrie pour arriver à former un gouvernement d'union nationale qui lui permette d'éviter une élection ont toujours refusé d'y coopérer. Ils ont insisté pour avoir des élections. Ils espéraient que l'élément antibritannique-et il y a un élément antibritannique en ce pays—ils espéraient que la réunion de cet élément aux embusqués et aux partisans intraitables, dont ils s'attendaient à avoir l'appui, leur procurerait le pouvoir et que le chef de l'opposition serait en état d'ouvrir les portes du Gouvernement avec "une clef de sang". Je comprends qu'ils regardent comme un désavantage considérable pour eux, que les parents des soldats qui sont en Europe aient le dicit de vote. Ils comprennent qu'un grand nombre de ceux qui sympathisent avec eux n'auront pas le droit de suffrage durant ces élections, parce que ces gens ne seront pas appelés à servir pendant la guerre et n'ont aucun droit, par conséquent, à dire leur mot durant ces élections en temps de guerre. Le Canada se trouve aujourd'hui à faire face aux circonstances les plus sérieuses auxquelles aucun peuple du monde n'a jamais eu à faire face, et cependant nous siégeons ici depuis hui mois, discutant les questions d'une manière qui n'est pas à l'honneur de quelques honorables députés.

Il y a à peime quelques minutes, j'ai entendu le très honorable chef de l'opposition essayer de discréditer l'honorable membre (M. Currie) qui a servi au front à cause de certaines remarques qu'il a faites ici. Le chef de la gauche n'a pas cru devoir blâmer